

4 Édito

6

Les six enjeux du service public à l'ère du numérique

10

Missions et actions de TECH.GOUV

 12
 14
 17
 22

 LABEL
 IDNUM
 DATA
 INFRA

 25
 27
 30
 33

 PILOT
 TALENTS
 FABRIQUE
 TRANSFO

36

Gouvernance de TECH.GOUV

38

Indicateurs de pilotage TECH.GOUV



# ÉDITO

Des services publics partout et pour tous

#### **Cédric O** Secrétaire d'État au Numérique

L'objectif de la numérisation des services publics est de les rendre facilement disponibles pour chacun, où qu'il soit et quelles que soient ses contraintes. Plus que le nombre de services disponibles en ligne, c'est la qualité des services aux usagers qui est au centre des préoccupations du Gouvernement. Ce virage technologique devra non seulement garantir le niveau actuel de service, mais aussi l'améliorer et le simplifier.

Avec TECH.GOUV, nous disposons du programme qu'il nous faut pour amorcer ce virage et réussir la transformation numérique du service public.

Pour garantir le succès de cette démarche, il est nécessaire de mieux prendre en compte la situation et les défis que rencontrent les différents types d'usagers, notamment les plus vulnérables. Personne ne doit être laissé au bord du chemin numérique. Notre objectif, c'est d'accompagner les 13 millions de Français qui n'utilisent pas ou peu internet. Nous devons notamment porter un soin particulier à améliorer l'accessibilité des outils numériques pour les personnes en situa-

tion de handicap, aujourd'hui encore trop loin des attentes légitimes en la matière.

Pour relever ce défi, nous devons remettre l'usager au centre et donner une nouvelle impulsion en ce sens. Cette volonté se traduit par une plus grande transparence de l'évolution de la dématérialisation avec la publication chaque trimestre d'un tableau de bord de la qualité des 250 démarches les plus utilisées, qui sont autant de priorités d'action.

Ce chantier est difficile mais crucial pour la perception du service public et son efficacité au service des usagers. Comment facilitons-nous la vie de nos concitoyens au quotidien? Comment leur garantissons-nous le niveau de confiance et de fluidité qu'ils sont en droit d'attendre de ces démarches dématérialisées? Comment nous assurons-nous qu'ils restent égaux face au service public? Au nom du Gouvernement, je suis pleinement mobilisé sur cet objectif. C'est la mission prioritaire de la DINSIC et du programme TECH.GOUV: répondre à ces défis pour servir les Français.



## **TECH.GOUV**

Les technologies numériques au service des citoyens et des agents publics

#### Nadi BOU HANNA Directeur interministériel du numérique

Avec TECH.GOUV, l'État se dote d'un programme ambitieux pour accélérer la transformation numérique du service public.

Cette stratégie répond à six enjeux clairement identifiés — simplification, inclusion, attractivité, maîtrise, économies, alliances — qui doivent mobiliser l'ensemble des parties prenantes à un service public de qualité, à savoir l'État, les collectivités territoriales et leurs opérateurs.

Il s'agit de concevoir et mettre en œuvre des projets numériques réalistes et utiles, en phase avec les attentes et les besoins des citoyens, des entreprises et des agents publics. Ces projets doivent permettre de développer de nouveaux usages et méthodes de travail.

Nous n'ignorons rien des contraintes avec lesquelles il va nous falloir composer :

la contrainte budgétaire bien évidemment ; la contrainte technique, car l'État doit recouvrer une meilleure maîtrise de son environnement numérique : la contrainte humaine enfin, car la guerre des compétences fait rage dans les métiers dont nous avons besoin pour réaliser notre feuille de route. Pour les surmonter, les directions numériques des ministères devront allier leurs forces et travailler de concert au succès de cette initiative.

Le plan d'action TECH.GOUV, pragmatique et ambitieux, nos méthodes de travail et de pilotage, agiles et ouvertes, ainsi que la mobilisation de tous les talents qui nous composent et nous accompagnent vont permettre, j'en suis convaincu, de réussir ce programme et de replacer la France dans le peloton de tête des États numériques.





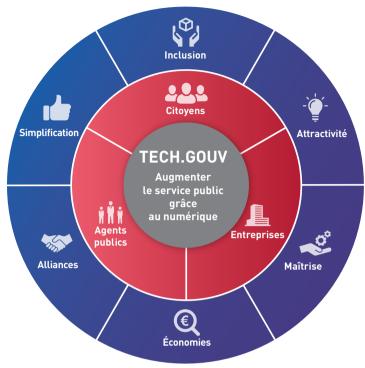
## UNE STRATÉGIE **COLLECTIVE**

TECH.GOUV est une initiative collective et participative :

- → L'État, à la fois coproducteur et client de l'initiative, bénéficie des actions mises en place par les différents services ministériels et contribue à leur mise en œuvre ;
- → Les collectivités territoriales qui le souhaitent inscrivent leur action numérique dans TECH.GOUV afin de présenter aux usagers une offre de service cohérente, gommant les découpages administratifs ;
- → Les entreprises et les associations peuvent contribuer à l'intérêt général en démultipliant l'effet de TECH.GOUV sur la société avec leurs propres offres de services.

Tous les projets, produits et méthodes portés par ces acteurs, dès lors qu'ils relèvent des objectifs stratégiques du programme et qu'ils génèrent une valeur ajoutée substantielle pour la communauté nationale, peuvent s'inscrire dans la dynamique TECH.GOUV.

## La stratégie de TECH.GOUV répond à six enjeux





#### 1. SIMPLIFICATION

Simplifier la vie des gens

Accéder à ses droits ou accomplir ses obligations administratives doit être facile, rapide et ergonomique. Cette simplification des services publics, plébiscitée par les Français comme par les agents, doit être obtenue grâce au numérique.



#### 2. INCLUSION

Réduire les inégalités territoriales et ne laisser aucun usager et aucun agent public au bord du chemin numérique

Le numérique doit permettre aux usagers d'accéder aux services publics y compris lorsqu'ils sont physiquement éloignés. Réduire la fracture territoriale, c'est développer la dématérialisation et en améliorer la qualité et l'intelligibilité. Mais c'est aussi s'assurer qu'aucun usager et aucun agent public n'est laissé au bord du chemin numérique.



#### 3 ATTRACTIVITÉ

Attirer les talents au sein de l'État-employeur et simplifier la vie des agents publics

L'amélioration de l'environnement numérique de travail des agents facilitera le recrutement des bons profils et favorisera leur motivation, dans tous les métiers. Cette attractivité sera renforcée en faisant évoluer les méthodes de travail et de management, pour tirer pleinement profit du potentiel numérique.



#### 4 MAÎTRISE

Accroître l'autonomie et la sécurité numérique de l'État par une meilleure maîtrise technologique

Nous devons nous assurer de la maîtrise des systèmes d'information, des architectures et des données afin d'accroître l'autonomie numérique de l'État et sa sécurité, et lui permettre d'opérer des choix éclairés. Renforcer cette maîtrise technologique concourt directement à préserver la souveraineté nationale.



#### 5. ÉCONOMIES

Optimiser les dépenses publiques

Le numérique peut et doit être source d'économies. À ce titre, c'est un outil d'optimisation des dépenses publiques car il participe à la production d'un service de meilleure qualité et à moindre coût. Ces économies contribueront aux investissements dans l'innovation de demain.



#### 6. ALLIANCES

Développer les partenariats et co-créer de nouveaux services avec la société civile

La mise en place de partenariats ouverts et d'alliances avec des acteurs publics et privés de confiance favorise l'innovation. Elle démultiplie les capacités de l'État à produire rapidement et à moindre coût de nouveaux services en phase avec les attentes des usagers.



Pour un **numérique** au service des **citoyens** et des **agents publics** 

**Cadre d'action** composé de **8 missions,** TECH.GOUV vise à faire progresser continuellement l'État numérique et les services proposés aux usagers et aux agents.

La feuille de route 2019-2021 se concentre sur 35 projets et actions prioritaires qui répondent aux enjeux stratégiques du numérique public.

## UN PROGRAMME ÉVOLUTIF **ET CONTRIBUTIF**

TECH.GOUV n'est pas un programme conventionnel : dans une logique agile, son contenu, sa feuille de route et son calendrier évoluent en continu, selon les objectifs qui lui sont assignés, les ressources qui lui sont allouées, et les succès et les échecs éventuels constatés au gré de l'avancement des travaux.

TECH.GOUV est aussi un programme contributif: chaque ministère, selon les capacités, les ressources et les expertises dont il dispose, prend en charge en direct certaines actions ou alloue des contributeurs aux différents projets.

La feuille de route ne liste pas de manière exhaustive tous les projets et actions de l'État dans le domaine numérique. S'y ajoutent en particulier les plans propres à chaque ministère, les actions récurrentes et les activités assurant le fonctionnement informatique courant de l'État.



Des produits et des services numériques pour développer les nouveaux usages

#### LABFI

Labelliser les solutions et outils numériques recommandés pour les administrations

#### **IDNUM**

Construire une identification unifiée pour les services en ligne

#### DATA

Exploiter tout le potentiel des données au service des politiques publiques

#### **INFRA**

Construire et opérer des infrastructures et des services numériques mutualisés



Des expertises numériques accélérant la transformation du service public

#### PIIOT

Accompagner la conception et le pilotage des systèmes d'information de l'État

#### **TALENTS**

Attirer et fidéliser les talents du numérique, et accompagner les managers publics dans l'usage du numérique

#### **FABRIOUF**

Concevoir des services publics numériques autrement

#### **TRANSFO**

Appuyer la transformation publique par le numérique



## IABEL

### Labelliser les solutions et outils numériques recommandés, à l'usage des administrations

OBJECTIF: favoriser la création de services publics numériques utilisant les meilleures solutions disponibles

Les administrations sont amenées à acheter ou développer ellesmêmes de nombreux logiciels et services numériques. Ces solutions doivent fournir des garanties en matière de protection des données personnelles, de réversibilité, de pérennité et de conformité aux grands principes du numérique public (référentiels, ouverture des données, accessibilité). Elles doivent également favoriser la mutualisation entre administrations, afin d'éviter que chacune ne redéveloppe ou ne finance à nouveau une solution existante.

Une labellisation sera mise en place pour favoriser l'identification de solutions mutualisées de qualité, dans l'intérêt des usagers comme des agents publics.

Elle s'intéressera aux logiciels, sous licence propriétaire ou libre, et services numériques créés par des administrations, des collectivités territoriales ou des acteurs privés. Elle permettra également d'assurer une veille sur les produits numériques et de partager entre administrations les informations relatives aux solutions proposées par les PME françaises.

Les règles et un processus équitable de labellisation seront définis (action LA 1). Ils permettront de constituer et mettre à jour un catalogue de solutions labellisées (actions LA2 et LA3), puis d'encourager le recours à ces solutions labellisées (action LA4)

#### - LABEL -

## Feuille de route

## 2019-2021

| Évaluer les attentes et définir les règles<br>de labellisation de produits et services numériques                                       | 2 <sup>nd</sup> semestre 2019       |  |
|---|-------------------------------------|--|
|   | <b>III</b> DINSIC                   |  |
| ACTION LA 2 → Catalogue   |                                     |  |
| Construire et assurer la maintenance évolutive  | 1er trimestre 2020 puis maintenance |  |
| du catalogue en ligne des solutions labellisées   | <b>I</b> DINSIC                     |  |
| ACTION LA3 → Service de labellisation   |                                     |  |
| Mettre en place une offre de service de labellisation   |                                     |  |
| → Sélectionner les équipes internes et les prestataires de labellisation  |                                     |  |
| → Promouvoir le label auprès des éditeurs   | 1er trimestre 2020                  |  |
| → Mettre en place le portage de la labellisation des produits et services de l'État   | DINSIC                              |  |
| → Assurer la promotion et l'accompagnement à l'appropriation du<br>label auprès des administrations (État, collectivités territoriales) |                                     |  |
| → Mettre en place un collège garant de l'indépendance et de<br>l'équité de la labellisation   |                                     |  |
|   |                                     |  |
| ACTION LA4 → Impact label   |                                     |  |
|   |                                     |  |
| ACTION LA4 → Impact label  Suivre et améliorer l'impact du label  | 2º trimestre 2020                   |  |
|   | 2º trimestre 2020                   |  |



## 

## Construire une identification unifiée pour les services en ligne

OBJECTIF: faciliter l'accès aux services en ligne en fédérant les identités pour tous les usagers (particuliers, entreprises et agents publics)

Accéder aux services en ligne en toute confiance et sécurité, sans avoir chaque fois à créer de nouveau compte : c'est la promesse de FranceConnect. Créé par la DINSIC, ce fédérateur d'identités conçu par l'État permet à l'usager de s'identifier en ligne en utilisant l'un de ses comptes existants (Impots.gouv.fr, Ameli, etc.).

Adopté par près de 12 millions d'utilisateurs, FranceConnect donne d'ores et déjà accès à plus de 500 sites publics, mais aussi, depuis novembre 2018, à des services du secteur privé comme les banques ou les assurances.

Objectif : que tous les services publics en ligne et un grand nombre de services privés proposent FranceConnect pour couvrir 25 millions d'utilisateurs d'ici 2022. Dans le cadre de TECH.GOUV. le déploiement va être accéléré (action ID1) et des services complémentaires proposés, en particulier AidantConnect, qui permettra à un professionnel de réaliser des démarches en ligne pour le compte d'une autre personne (action ID 1).

De nouveaux fournisseurs d'identité seront progressivement proposés, notamment une carte nationale d'identité électronique, afin de développer des usages en ligne nécessitant un niveau de sécurité plus élevé (action ID 2).

AgentConnect permettra aux agents publics de se connecter à leurs applications avec un identifiant unique (action ID 3), pour favoriser la transversalité au sein de l'État. Et avec **ProConnect**, les représentants d'une entreprise pourront effectuer des démarches en son nom (action ID 4)

#### - IDNUM -

## Feuille de route 2019-2021

#### ACTION ID 1 → FranceConnect

#### Industrialiser et généraliser FranceConnect

- → Renforcer sa sécurité et sa disponibilité
- → Offrir une délégation d'identité numérique pour les aidants et représentants (AidantConnect)
- → Industrialiser l'assistance aux utilisateurs
- → Animer l'écosystème (fournisseurs d'identité, fournisseurs de services et leurs éditeurs)
- → Déployer FranceConnect à large échelle

<sup>2nd</sup> semestre 2019

**III** DINSIC

#### ACTION ID 2 → Synergies CNIe

#### Faire émerger pour FranceConnect une offre de fournisseurs d'identité présentant des niveaux de garantie substantiels et élevés

- → Produire et déployer une carte nationale d'identité électronique à partir de laquelle d'autres acteurs pourront dériver des identités numériques fédérées dans FranceConnect
- → Qualifier des fournisseurs d'identité du secteur privé de niveaux substantiels et élevés
- → Intégrer cette nouvelle offre de fournisseurs d'identité au service FranceConnect

2021

Ministère de l'Intérieur (programme Identité numérique)

#### ACTION ID3 → AgentConnect

#### Développer et déployer AgentConnect et l'écosystème associé

- → Finaliser le prototype et le passer en production
- → Faire émerger et raccorder des fournisseurs d'identité
- → Aider à raccorder des logiciels de l'État
- → Contribuer au décloisonnement des applications ministérielles et à leur ouverture à l'interministériel via AgentConnect
- 1er trimestre 2020
- **DINSIC**

#### ACTION ID 4 → ProConnect

#### Développer et déployer ProConnect et l'écosystème associé

- → Mener une étude interministérielle (2<sup>nd</sup> semestre 2019)
- → Développer ProConnect
- → Faire émerger et animer le réseau d'acteurs concernés (fournisseurs d'identité, de services et de données, éditeurs)
- 4e trimestre 2019 au 4e trimestre 2020 puis extension
- Ministère de l'Économie et des Finances







## 

## **Exploiter tout le potentiel** des données au service des politiques publiques

OBJECTIFS: simplifier les procédures administratives et créer des services numériques innovants en accélérant la circulation des données

Conscient de l'importance de la révolution des données, le gouvernement français a concu une politique ambitieuse autour de trois axes principaux : l'échange de données entre administrations pour alléger les démarches des usagers, la mise à disposition de données de qualité, favorisée par le principe de l'ouverture par défaut et facilitée par le recours aux API, et enfin l'exploitation des données en vue d'améliorer l'efficacité de l'action publique.

Dans le cadre de TECH.GOUV, pour les 3 années à venir, l'accent sera mis sur la circulation des données au sein des administrations.

Des outils et une offre d'accompagnement seront mis en place pour faciliter l'application du principe Dites-le-nous une fois (action DA 1). Une plateforme d'échanges de données entre administrations sera développée (action DA 2).

Des projets concrets s'appuyant sur cette circulation des données facilitée seront menés, comme le dossier numérique citoyen (action DA3) et le dossier numérique de l'agent (action DA4). Enfin, la mise en place de l'archivage électronique permettra de garantir la valeur probante des échanges de données et des démarches - c'est-à-dire leur bonne conservation et leur intégrité (action DA5).

## Feuille de route 2019-2021

#### ACTION DA1 → Guichet Dites-le-nous une fois

#### Créer un point d'accès unique permettant aux administrations de mettre en œuvre le principe Dites-le-nous une fois

- → Consolider et publier les contenus sur un point d'accès unique
- → Développer un catalogue présentant les données disponibles sur les usagers et les entreprises pour échange entre administrations
- → Présenter les cas d'usage en matière de simplification de démarches
- → Présenter l'offre de service DINSIC (appui juridique, technique, conseil
- → Demander aux administrations de faire remonter les besoins en matière de circulation de données

4e trimestre 2019

**I** DINSIC

#### ACTION DA 2 → Datapedia

#### Créer une plateforme d'échange de données inter-administrations

- → Définir l'architecture technique cible qui devra être partagée avec l'ensemble des ministères
- → Identifier des briques existantes au sein des administrations et celles qui pourront être mutualisées pour profiter à toutes les administrations
- → Refondre la plateforme d'échange et de confiance (PEC) par laquelle transitent les flux de données des démarches de service-public.fr
- Projet 2019-2020 Déploiement en 2021
- **DINSIC**

#### ACTION DA3 → Dossier numérique citoyen

#### Créer un dossier numérique citoyen, qui offrira aux usagers et citoyens une vision à 360°, et en toute transparence, de leurs relations avec les organismes publics

Parmi les fonctionnalités envisagées, permettre de :

- → consulter la liste des informations dont les administrations disposent sur les citoyens;
- → suivre les échanges de données que les administrations effectuent entre elles pour faciliter les démarches ;
- → développer une fonction de notifications permettant d'informer les citoyens de l'avancement du traitement de leurs dossiers.

1er trimestre 2020

**DINSIC** 

#### ACTION DA 4 → Dossier numérique agent

Créer un dossier numérique de l'agent public, qui lui permettra d'accéder à l'ensemble des informations sur sa carrière (affectations, corps-grades, contrats...)

- → Proposer aux agents, sur un espace personnel numérique sécurisé, leur information carrière, leurs bulletins de paie et leurs informations retraite
- → Mettre en place la portabilité des données pour l'ensemble des agents publics, titulaires et contractuels
- → Offrir la possibilité aux agents d'ajouter des informations relatives à des expériences hors fonction publique d'État

2º trimestre 2020

Ministère de l'Économie et des Finances

#### ACTION DA5 → Vitam as a service

Offrir un service d'archivage des données et documents des administrations en utilisant le logiciel interministériel Vitam

- → Ouvrir un service à destination des services d'archives et des DSI pour intégrer et gérer la fonction archivage dans les processus internes
- → Ouvrir un service à destination des agents publics leur permettant d'archiver les pièces administratives numériques

2º trimestre 2020

Ministère de la Culture et ministère de la Transition écologique et solidaire



### **PRODUITS et SERVICES**

#### **LABEL**

Labelliser les solutions et outils numériques recommandés pour les administrations

Règles de labellisation

Catalogue

Service de labellisation

Impact label

#### **IDNUM**

Construire une identification unifiée pour les services en ligne

FranceConnect

Synergies CNIe

AgentConnect

ProConnect

#### DATA

Exploiter tout le potentiel des données au service des politiques publiques

Guichet Dites-le-nous une fois

Datapedia

Dossier numérique citoyen

Dossier numérique agent

Vitam as a service

#### **INFRA**

Construire et opérer des infrastructures et des services numériques mutualisés

Résilience RIE et Rimbaud

Convergence des grands réseaux

Cloud interne cercle 1

Cloud partenarial cercle 2

Environnement de travail numérique de l'agent



## **EXPERTISES NUMÉRIQUES**

#### PIIOT

Accompagner la conception et le pilotage des systèmes d'information de l'État

Consolidation dépense numérique

Conseil en pilotage des projets

Green Tech

#### **TALENTS**

Attirer et fidéliser les talents du numérique, et accompagner les managers publics dans l'usage du numérique

Talents d'intérêt général

Bourse des projets et expertises

Attractivité numérique

Manager numérique

#### **FABRIQUE**

Concevoir des services publics numériques autrement

Labo

Investigation Startup d'État

Incubation Startup d'État

Industrialisation Startup d'État

Brigade d'intervention numérique

#### **TRANSFO**

Appuyer la transformation publique par le numérique

Analyse des problèmes administratifs

Conseil transfo numérique

Dématérialisation de qualité

Numérique de qualité pour l'agent

Inclusion numérique

| ced:   | 27420             |
|--|-------------------|
| 2MgbC2-1   | 274268<br>4921576 |
| Active:  | 7/451             |
| T1190+1  | 394240            |
|  | 3943432           |
| Inactive(s):   | 2693508           |
| Inactive(anon): Active(file): Inactive(file):                          | 1432804           |
| Tuact: (Tre);  | 219044            |
| Inactive(file): Unevictable:   | 2510628           |
| MIOCKOTANCE:   | 2474464           |
|  | 0                 |
|  | 777 0             |
|  | 7370760           |
|  | 433701            |
| SWILL  | /957gc            |
|  | 30665             |
|  | 4384815-          |
| WIItah   | 1384800V          |
| Writeback:   | 1811:             |
| Marinages:   |                   |
| 676 PPEQ:  | 144143            |
| 4 494Stab:0 1782<br>SReclaimable:                                      | 83444             |
| SRect .11630-  | 28 21075          |
| SReclaimable:  | 9 141326          |
| SUnreclaim:<br>Kernels   | 8227              |
|  | 3098              |
|  | 2-                |
| NFS Unstable:  | 155               |
| Wr. 15960  |                   |
| NFS_Unstable:<br>1444505unse<br>WritebackTIA<br>CommitLimit:<br>Commit | 940-              |
| CommitLimit:   | <sup>40</sup> 64  |
| Committed_AS:  | 179314            |
| VmallocTotal   | 43222             |
| VmallocUsed:   | 1228              |
| VmallocChunk<br>Hardwares  | 331               |
| HardwareCorr<br>AnonHugePage   | 706               |
| AnonHugePage<br>HugePages  | upted:            |
| nuunna, av   | 31                |
| HugePages_To<br>HugePages_Fr   | ral:              |
| HugePages Rs<br>HugePages Rs   | 46                |
| Hugepages Si   | va;               |
| emon birestize   | 11-12-2           |
| emon by the children in  |                   |
|  |                   |
| daemon   |                   |
| daemon   |                   |
|  |                   |
|  |                   |

## INFRA

### Construire et opérer des infrastructures et des services numériques mutualisés

OBJECTIF: concentrer les efforts budgétaires et les compétences sur les infrastructures les plus utiles au bon développement numérique de l'État

Réseau fixe et mobile, cloud, outils de travail numériques... certaines infrastructures et services numériques clés répondent à des **besoins** partagés par la grande majorité des administrations. Pour des raisons économiques, d'excellence technique ou pour permettre des usages interministériels, leur **mutualisation** s'impose. C'est la logique qui a sous-tendu la mise en place du réseau interministériel de l'État (RIE), qui entre aujourd'hui dans une nouvelle phase.

À travers TECH.GOUV, il s'agira de concentrer les ressources budgétaires et humaines sur la construction, l'opération et l'évolution des infrastructures communes les plus utiles.

Un travail sera mené pour améliorer la résilience et la sécurité du RIE (action IN 1), afin notamment de permettre son usage en situation de crise (catastrophe naturelle, crise sanitaire...) et de renforcer la protection des intérêts essentiels de l'État et des usagers. Les synergies avec le projet de réseau radio du futur (action IN2) seront analysées pour favoriser les usages en situation de mobilité tout en renforçant l'autonomie des moyens de communication de l'État. Deux offres cloud interministérielles verront le jour : le cloud interne, dédié aux données et applications sensibles, fabriqué par et pour l'État, poursuivra sa construction et verra ses usages interministériels croître (action IN3), tandis qu'un cloud pour une moindre sensibilité sera mis en place avec un acteur privé du secteur (action IN 4).

Enfin, dans le cadre des travaux sur l'environnement de travail numérique de l'agent (ETNA), seront déployés de nouveaux services favorisant le travail collaboratif des agents publics, à distance et en mobilité (action IN5).

#### - INFRA -

## Feuille de route

### 2019-2021

#### ACTION IN 1 → Résilience RIE et Rimbaud

#### Améliorer la résilience du réseau interministériel de l'État (RIE) et y accueillir le futur réseau de crise de l'État (successeur de Rimbaud)

- → Réaliser une étude d'architecture
- → Faire évoluer la résilience des points d'intérêt vitaux
- → Assurer le fonctionnement et la supervision renforcée du RIF

**Étude 2019** 

Projet 2020-2021

Déploiement 2<sup>nd</sup> semestre 2021

**III** DINSIC

#### ACTION IN 2 → Convergence des grands réseaux

#### Faire converger le réseau interministériel de l'État et le réseau radio du futur (RRF)

**Étude 2020** 

Ministère de l'Intérieur

#### ACTION IN 3 → Cloud interne cercle 1

#### Offrir un cloud interne de l'État (cercle 1), pour accueillir au niveau interministériel les données et applications sensibles

- → Suivre l'industrialisation des offres (ministère de l'Intérieur. ministère de l'Économie et des Finances, ministère de la Transition écologique et solidaire, ministère de l'Agriculture)
- → Appuyer la mise en place des partenariats interministériels et le développement d'applications utilisant les plateformes
- Finalisation 2019 Extension 2020
- Ministère de l'Économie et des Finances

#### ACTION IN 4 → Cloud partenarial cercle 2

#### Mettre en place un cloud dédié pour l'État (cercle 2) avec un industriel du secteur, pour les données et applications de moindre sensibilité

- → Réaliser une étude technico-économique
- → Construire le cloud cercle 2 avec l'industriel retenu
- → Déployer l'offre de service (État. collectivités territoriales)

Étude 2<sup>nd</sup> semestre 2019 Projet 2020 Ouverture 1er trimestre 2021

Ministère des Armées et DINSIC

#### ACTION IN 5 → Environnement de travail numérique de l'agent

#### Créer et déployer à large échelle des outils et services numériques de nouvelle génération pour les agents

- → Déployer Tchap, la messagerie instantanée de l'État
- → Déployer un outil interministériel de webconférence (Jitsi)
- → Expérimenter le poste de travail du futur, des solutions collaboratives et de mobilité (2019)
- → Décliner l'expérimentation selon les situations (mobilité, télétravail, flex-office, collaboratif ouvert)
- → Industrialiser et déployer progressivement des solutions adaptées aux différentes situations rencontrées (à partir de 2020)

Tests en 2019 Industrialisation à compter de 2020

**III** DINSIC



## PL()

### **Accompagner la conception** et le pilotage des systèmes d'information de l'État

OBJECTIFS: développer la culture du pilotage et renforcer la performance du système d'information de l'État

Pour fournir un meilleur service aux citoyens et aux agents, l'État a besoin de systèmes d'information plus performants et en phase avec les technologies d'aujourd'hui. Parfois surdimensionnés, trop longs, trop coûteux... les grands projets informatiques ne se passent pas toujours comme prévu.

Jusqu'à présent, la DINSIC validait le lancement des grands projets informatiques de l'État (supérieurs à 9 millions d'euros) et en contrôlait le bon déroulement. Cette approche sera complétée par une offre de conseil en amont (action PI2), proposée aux ministères pour les accompagner dans le lancement et la conduite de leurs grands projets SI.

Le suivi des dépenses numériques de l'État sera renforcé (action PI1). Les dépenses seront analysées en coûts complets en tenant compte de la totalité du cycle des projets afin d'éclairer les décisions d'investissements et l'analyse des risques, et favoriser le partage de la connaissance de la dépense numérique de l'État.

L'analyse de l'**impact environnemental** des investissements numériques sera développée à l'échelle interministérielle et le choix de solutions écoresponsables sera encouragé (action PI3).

## Feuille de route 2019-2021

#### ACTION PI 1 → Consolidation dépense numérique

#### Mieux connaître et maîtriser les dépenses numériques de l'État

- → Mesurer les dépenses par projets
- → Évaluer l'impact budgétaire des investissements numériques
- → Contribuer aux stratégies interministérielles d'achat
- → Appuyer l'évaluation budgétaire des projets SI de l'État et développer une culture de l'investissement et de l'innovation dans le domaine numérique
- 4e trimestre 2019
- **III** DINSIC

#### ACTION PI2 → Conseil en pilotage des projets

#### Mettre en place une offre de conseil

- → Accompagner le cadrage, l'analyse et le pilotage des projets ministériels
- → Promouvoir une culture du « désendettement technique »
- → Soutenir l'emploi des méthodes agiles dans les projets SI

Expérimentation 2019 Extension à compter de 2020

**DINSIC** 

#### ACTION PI3 → Green Tech

#### Améliorer la prise en compte des enjeux de développement durable

- → Lancer une étude d'opportunité pour identifier des indicateurs du numérique écoresponsable
- → Définir une stratégie interministérielle (politique d'achat, architectures) de développement du numérique écoresponsable

2020

Fn cours de définition



## TALFNTS

## Attirer et fidéliser les talents du numérique et accompagner les managers publics dans l'usage du numérique

OBJECTIFS: favoriser la réussite de la transformation numérique de l'État et garantir sa souveraineté numérique

La gestion des compétences est un facteur crucial de réussite pour tous les acteurs du numérique. Le secteur public, en compétition avec le secteur privé sur les profils numériques, doit jouer avec les mêmes règles, utiliser ses atouts spécifiques (sens de la mission, diversité des actions...) pour parvenir à être attractif.

Au-delà du recrutement et de la fidélisation de profils spécialisés, il est aussi indispensable de diffuser parmi tous les managers publics la culture du numérique et son usage pour la transformation de l'État. Dans ces perspectives, à travers le programme TECH.GOUV, la DINSIC va mener des actions ciblées, en partenariat avec la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP).

Un dispositif de **partage ponctuel d'expertise** au sein de l'administration sera mis en place pour permettre à un talent du numérique de mettre ses compétences au service de projets numériques relevant d'autres employeurs publics, et un vivier de compétences internes et externes sera constitué (action TA 2).

Un cadre normatif RH permettra d'encadrer et rendre attractive la filière numérique publique notamment en lien avec les formations initiales et de reconversion (action TA3). Les managers publics quant à eux seront **accompagnés vers le numérique** sous différentes formes (formation, coaching, communication...) (action TA 4).

En parallèle, la DINSIC va pérenniser et étendre le programme Entrepreneurs d'Intérêt Général (EIG) qui permet, via des promotions annuelles, d'attirer dans l'administration des experts venant de tous horizons, soucieux de relever des défis au cœur de la transformation numérique du service public (action TA1).

#### - TALENTS -

## Feuille de route 2019-2021

#### ACTION TA 1 → Talents d'intérêt général

#### Piloter le programme annuel Entrepreneurs d'Intérêt Général

- → Gérer les appels à projets et à candidatures et les co-financements
- → Animer les programmes Entrepreneurs d'Intérêt Général et Designers d'Intérêt Général
- → Pérenniser le dispositif et les talents les plus prometteurs

En continu

**III** DINSIC

#### ACTION TA 2 → Bourse des projets et expertises

#### Permettre le partage ponctuel d'expertises au sein de l'administration pour contribuer aux projets numériques

- → Expérimenter des partages ponctuels d'expertises entre administrations, puis généraliser le dispositif
- → Inventer un système de valorisation/monétisation virtuelle des experts et des services aidants
- → Constituer des viviers d'experts numériques internes et externes à l'État

1er semestre 2020

**DINSIC** 

#### ACTION TA 3 → Attractivité numérique

#### Agir sur le cadre normatif et mettre en place des actions visant à développer une filière numérique publique attractive

- → Développer des partenariats avec des CFA labellisés Grande École du Numérique
- → Accompagner les talents féminins du numérique au sein de l'État pour en favoriser la mixité
- → Mettre en place une stratégie de marque employeur de l'État dans le domaine du numérique
- → Expérimenter une fonction de conseiller mobilité carrière interministériel dédié au numérique
- → Labelliser les formations numériques de l'État

<sup>2nd</sup> semestre 2019

I DINSIC et ministère de l'Économie et des Finances

#### ACTION TA 4 → Manager numérique

#### Accompagner les managers publics aux méthodes de travail numériques et aux leviers de la transformation numérique

- → Animer un réseau de mentors publics du numérique, et accompagner des directeurs d'administration centrale
- → Mettre en place des formations « manager à l'ère du numérique » à destination du management intermédiaire
- → Mettre en place un cycle d'immersion (public ou privé) : identifier des opportunités de stages au sein d'équipes projets ou des entreprises du numérique

1er trimestre 2020

DINSIC et ministère de l'Économie et des Finances



## FABRIOUF

### Concevoir des services publics numériques autrement

OBJECTIF: promouvoir des technologies et des méthodes innovantes de création de services publics numériques

Expérimentation, amélioration continue, preuves de concept... la création de services publics numériques innovants exige des outils performants et des **méthodes de travail agiles et ouvertes.** Ces méthodes ont éclos au sein de l'**incubateur de Startups d'État** de la direction interministérielle du numérique (Beta.gouv.fr) qui conçoit des services innovants centrés sur les agents et les usagers. Ce dispositif, qui a démontré sa valeur, doit aujourd'hui passer à l'échelle.

Pour soutenir cette culture de l'innovation numérique, un accompagnement technique et méthodologique sera proposé aux administrations pour les aider à déployer des services innovants qui répondront le mieux aux besoins des usagers (action FA3).

La logique de **cycle d'investissement** des Startups d'État et de Territoires sera consolidée (investigation des irritants, identification des produits les plus prometteurs, sélection des Startups sur lesquelles investir, arrêt ou croissance du service selon sa réussite) (action FA 2). Il s'agira de maximiser l'impact des produits développés au sein du réseau des incubateurs afin qu'ils deviennent des services **pérennes** gérés par les administrations elles-mêmes, en lien avec les enjeux et le contexte du numérique public existant (action FA4).

Par ailleurs, l'État développera son expertise dans les technologies de pointe telles que l'intelligence artificielle, la robotisation des processus ou l'internet des objets (IoT) et la 5G, afin d'en exploiter tout le potentiel. Des expérimentations seront menées en collaboration avec le monde de la recherche afin de déployer le meilleur de la technologie au sein de l'État (action FA 1).

Enfin, la DINSIC étudiera la mise en place d'une brigade d'intervention numérique interministérielle (action FA5), équipe pluridisciplinaire faisant abstraction des découpages administratifs, à même de prendre en charge la mise en œuvre d'un projet stratégique du gouvernement.

#### - FABRIQUE -

## Feuille de route

### 2019-2021

#### ACTION FA 1 → Labo

#### Développer une expertise des nouvelles technologies pour les services publics

- → Mettre en place un laboratoire d'intelligence artificielle
- → Monter des partenariats de recherche en intelligence artificielle
- → Investiguer l'usage de nouvelles technologies (robotisation des processus, edge computing, IoT, etc.)

Préfiguration au 1er semestre 2019

> Extension au 2<sup>nd</sup> semestre 2019

**DINSIC** 

#### ACTION FA 2 → Investigation Startup d'État

#### Investiguer et sélectionner les Startups d'État

- → Identifier les irritants de service public pour lancer des Startups d'État et de Territoires
- → Identifier les Startups d'État et de Territoires prometteuses en termes d'impact pour leur fournir un appui interministériel

2<sup>nd</sup> semestre 2019

**DINSIC** 

#### ACTION FA3 → Incubation Startup d'État

#### Développer et animer le réseau des incubateurs de Startups d'État et de Territoires

- → Appuyer la création d'incubateurs de Startups d'États ministériels
- → Coacher et développer des Startups d'État
- → Cibler les projets prometteurs et cofinancer leur amorçage

<sup>2nd</sup> semestre 2019

**III** DINSIC

#### ACTION FA4 → Industrialisation Startup d'État

#### Accompagner la reprise et l'industrialisation des Startups d'État et de Territoires à succès

- → Accompagner la fin du cycle « Startup » : pérenniser l'équipe produit, intégrer les produits des Startups d'État au sein des ministères
- → Faire émerger des produits d'ambition nationale

- 1er trimestre 2020
- **DINSIC**

#### ACTION FA5 → Brigade d'intervention numérique

#### Monter une brigade d'intervention numérique pour les projets prioritaires de l'État en déroute

- → Constituer une équipe projet interministérielle à partir des viviers de talents numériques identifiés (voir TA 2)
- → Promouvoir la contribution des agents de l'État à la brigade

Préfiguration au 1er semestre 2020

Extension au 2<sup>nd</sup> semestre 2021

**III** DINSIC



## TRANSFO

### **Appuyer la transformation** publique par le numérique

OBJECTIF: soutenir, sur le volet numérique, les proiets de transformation conduits par les ministères et leurs opérateurs

Habitués dans leur vie privée à utiliser des services en ligne ergonomiques et simples d'accès, les citoyens et les agents publics expriment les mêmes attentes dans la sphère administrative.

Il ne s'agit pas de simplement « plaquer » du numérique sur un service existant, mais bien de le questionner et le repenser globalement, en tirant profit de toutes les opportunités offertes par le numérique. Au-delà du service en lui-même, cela demande aussi de revoir la relation à l'usager, les processus internes, l'organisation, mais aussi les méthodes et outils de travail des agents.

La mission Transfo de TECH.GOUV visera à appuyer cette nécessaire transformation par le numérique des politiques et services publics et d'en assurer la qualité, en accord avec les attentes des usagers et des agents.

Les administrations pourront solliciter un appui, via un guichet unifié, pour les aider à **analyser un problème** rencontré dans l'une de leurs missions de service public et identifier la solution adéquate (action TR1). Elles pourront par exemple être orientées vers l'offre de conseil en transformation numérique qui sera mise en place (action TR2), ou vers l'un ou l'autre des dispositifs numériques proposés (accompagnement des grands projets informatiques, Startup d'État, recours à une solution labellisée, etc.).

La DINSIC pilotera la dématérialisation des principales démarches proposées aux Français (action TR3), et rendra publics les résultats dans un observatoire. Elle accompagnera les administrations dans l'amélioration continue de ces démarches et la mise en place d'une assistance usagers multicanale et d'actions en faveur de l'inclusion numérique (action TR5).

Elle s'assurera également de l'efficience de l'environnement de travail numérique des agents publics (action TR4).

#### - TRANSFO -

## Feuille de route 2019-2021

#### ACTION TR 1 → Analyse des problèmes administratifs

Mettre en place un quichet unifié d'analyse des problèmes administratifs à potentiel numérique et d'orientation vers la ou les solutions recommandées lmission de conseil, proiet mutualisé ou sur mesure. solution logicielle du marché, Startup d'État, solution organisationnelle, etc.)

- → Construire l'offre en partenariat avec les directeurs du numérique ministériels
- → Appuyer en priorité les directeurs d'administration centrale (DAC) puis les chefs de service territoriaux
- → Constituer un pôle mutualisé au sein de la DINSIC pour soutenir les demandes des directions du numérique ministérielles

Préfiguration appui aux DAC à compter du 4e trimestre 2019

> Préfiguration appui aux CST à compter du 1er semestre 2020

Extension à compter du 2<sup>nd</sup> semestre 2020

**DINSIC** 

#### ACTION TR 2 → Conseil transfo numérique

Mettre en place une offre de conseil en transformation numérique, en partenariat avec les directions du numérique ministérielles et en coordination avec la DITP

- → Constituer une équipe interministérielle de conseil
- → Préfigurer en 2019 l'offre avec les expertises internes à la DINSIC (coachs agiles, product owners, datascientists, architectes, UX designers, experts dématérialisation) et avec des cabinets externes
- → Faire évoluer l'offre à compter de 2020 selon les besoins exprimés par les ministères

Extension à compter de 2020

**DINSIC** 

#### ACTION TR 3 → Dématérialisation de qualité

#### Piloter la mise en œuvre de la stratégie de dématérialisation des principales démarches administratives

- → Évaluer la qualité des services numériques perçue par les usagers et publier les résultats (observatoire)
- → Appuyer les administrations pour atteindre les objectifs quantitatifs et qualitatifs
- → Élaborer et piloter des plans d'amélioration continue (marketing des services en ligne, parcours et expérience usagers, etc.)

2<sup>nd</sup> semestre 2019

**DINSIC** 

#### ACTION TR4 → Numérique de qualité pour l'agent

#### Mesurer et suivre la qualité de l'environnement numérique de travail de l'agent

- → Élaborer et publier le baromètre de la qualité des outils et services numériques des agents publics
- → Construire les plans d'amélioration continue et suivre leur mise en œuvre

1er trimestre 2020

**I** DINSIC

#### ACTION TR 5 → Inclusion numérique

#### Appuyer la conception d'actions en matière d'inclusion numérique et d'assistance administrative par le numérique, en liaison avec l'agence du numérique et la DITP

- → Déployer une stratégie d'assistance et d'outillage en multicanal (téléphone, numérique, accueil physique)
- → Mettre en place une stratégie d'accès étendu aux services publics grâce au numérique
- → Mettre en œuvre la politique d'accessibilité des services publics numériques pour les personnes en situation de handicap

2<sup>nd</sup> semestre 2019

**I** DINSIC

# GOUVERNANCE DETECH.GOUV

Le pilotage du programme TECH.GOUV est assuré par la DINSIC. En son sein, la direction de programme en élabore la stratégie, assure la gouvernance d'ensemble, anime le collectif interministériel qui y contribue et l'ensemble des écosystèmes (État, collectivités territoriales, entreprises, associations, citoyens...).

Elle participe à la représentation technique de l'État français dans les instances européennes sur les sujets d'e-gouvernement.

Elle coordonne la communication interministérielle portant sur les actions numériques de l'État, en liaison avec le service d'information du Gouvernement (SIG).

Elle anticipe, évalue et prépare les incidences sociétales et juridiques de la transformation numérique et de la politique de l'État en la matière.

La gouvernance de TECH.GOUV s'appuie sur deux organes stratégiques et opérationnels :

## → LE COMITÉ D'ORIENTATION STRATÉGIQUE INTERMINISTÉRIEL DU NUMÉRIQUE (COSINUM)

Animé par le directeur interministériel du numérique (DINSIC) et présidé par le secrétaire général du Gouvernement (SGG), le COSINUM réunit deux fois par an les secrétaires généraux de tous les ministères et des directeurs du budget (DB), de la transformation publique (DITP), de l'administration et de la fonction publique (DGAFP), des achats de l'État (DAE) et de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI).

Le COSINUM définit la stratégie interministérielle du numérique de l'État et les moyens humains et budgétaires à mobiliser. Il prend connaissance de l'avancement des missions et de la progression des indicateurs de pilotage du programme TECH.GOUV, décide des inflexions nécessaires, et soumet ses conclusions au Gouvernement.

#### → LE COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DU NUMÉRIQUE (CINUM)

Présidé par le directeur interministériel du numérique, le CINUM réunit une fois par mois les directeurs du numérique de tous des ministères, des services du Premier ministre et de la présidence de la République, ainsi que le directeur de l'ANSSI.

Il partage l'avancement des missions de TECH.GOUV et des autres chantiers numériques d'intérêt général, et prend les décisions de nature à favoriser leur succès, tout en évoquant les autres projets et problématiques numériques d'intérêt collectif ne relevant pas directement de TECH.GOUV.

Il peut être étendu au besoin à des autorités indépendantes (Cour des comptes, Conseil d'État, Assemblée nationale, Sénat) ou à des opérateurs de l'État.



## Indicateurs de pilotage **TECH.GOUV**

| en 2022<br>50 à 80<br>100%<br>10 M€* |
|--------------------------------------|
| 100%                                 |
|                                      |
| 10 M€*                               |
|                                      |
| 100 millions*                        |
| 10 millions*                         |
| 1 million*                           |
| 80%*                                 |
| 1 million*                           |
| 100 000*                             |
| 0%                                   |
| 200                                  |
| 25%                                  |
| 20%                                  |
| 20*                                  |
| 200*                                 |
| 1 000                                |
| 50*                                  |
|                                      |

|   | en 2018   | en 2022   |
|---|---|---|
| Prototypes technologiques et numériques réalisés  | 0   | 10*   |
| Problèmes investigués   | 0   | 200*  |
| Startups d'État et de Territoires lancées<br>chaque année   | 15  | 50*   |
| Sortie dans les 12 mois du cycle Startup<br>(y compris arrêt)   | NM  | 90%*  |
| Startup à impact national majeur  | 1   | 5*  |
| Projets conduits par la brigade d'intervention numérique  | 0   | 2*  |
| Démarches administratives phares disponibles en ligne   | 63%   | 100%  |
| Projets de transformation numérique à fort impact sur l'organisation des administrations                | NM  | 20*   |
| Démarches administratives phares avec<br>un fort taux de recours par les usagers<br>à la voie numérique | 33%   | 70%*  |
| Démarches en ligne obtenant au moins<br>une note de 7/10 auprès des citoyens                            | NM  | 80%*  |
| Démarches en ligne obtenant au moins<br>une note de 7/10 auprès des entreprises                         | NM  | 90%*  |
| Agents satisfaits (7/10) de leur position de travail numérique  | NM  | 80%*  |
|   |   |   |
| Rang de la France dans la composante « services publics numériques » de l'indicateur européen DESI      | 16°   | 10°   |
| Organisations publiques contribuant à l'initiative TECH.GOUV  | NM  | 50*   |
| Organisations privées contribuant à l'initiative TECH.GOUV  | NM  | 50*   |
|   | Problèmes investigués  Startups d'État et de Territoires lancées chaque année  Sortie dans les 12 mois du cycle Startup (y compris arrêt)  Startup à impact national majeur  Projets conduits par la brigade d'intervention numérique  Démarches administratives phares disponibles en ligne  Projets de transformation numérique à fort impact sur l'organisation des administrations  Démarches administratives phares avec un fort taux de recours par les usagers à la voie numérique  Démarches en ligne obtenant au moins une note de 7/10 auprès des citoyens  Démarches en ligne obtenant au moins une note de 7/10 auprès des entreprises  Agents satisfaits (7/10) de leur position de travail numérique  Rang de la France dans la composante « services publics numériques » de l'indicateur européen DESI  Organisations publiques contribuant à l'initiative TECH.GOUV  Organisations privées contribuant | Prototypes technologiques et numériques réalisés  Problèmes investigués  0  Startups d'État et de Territoires lancées chaque année  Sortie dans les 12 mois du cycle Startup [y compris arrêt]  NM  Startup à impact national majeur  1  Projets conduits par la brigade d'intervention numérique  Démarches administratives phares disponibles en ligne  Projets de transformation numérique à fort impact sur l'organisation des administrations  Démarches administratives phares avec un fort taux de recours par les usagers à la voie numérique  Démarches en ligne obtenant au moins une note de 7/10 auprès des citoyens  Démarches en ligne obtenant au moins une note de 7/10 auprès des entreprises  Agents satisfaits (7/10) de leur position de travail numérique  Rang de la France dans la composante « services publics numériques » de l'indicateur européen DESI  Organisations publiques contribuant à l'initiative TECH.GOUV  Organisations privées contribuant  NM |

NM : non mesuré \* mesure annuelle

## DIRECTION INTERMINISTÉRIELLE DU NUMÉRIQUE ET DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DE L'ÉTAT

20 avenue de Ségur - 75007 Paris **www.numerique.gouv.fr** 







